

• les matériaux

On retrouve dans l'habitat rural les mêmes matériaux que dans le village avec, cependant une utilisation beaucoup plus fréquente du pisé, sur soubassement de pierre, et du bois. Celui-ci est généralement utilisé pour les charpentes de tous les types de constructions, les structures des hangars, les linteaux des ouvertures des dépendances et dans les galeries des logis. Selon l'époque de construction, ou de rénovation, la toiture est constituée de tuiles rondes ou de tuiles mécaniques.



Vue sur le site de la maison forte



Les bâtiments du Péage



1.2– le Péage¹

Cette ancienne maison forte implantée au moyen-âge (elle est mentionnée en 1110) aux confins des territoires dépendants de l'abbaye de Savigny et de la seigneurie de Bully est actuellement composée d'un ensemble de bâtiments dont la construction ne semble pas antérieure au XV^{ème} siècle.

Peu modifiée depuis 1829 (hormis la démolition d'une tour au nord-est), elle comprend :

- la maison proprement dite, constituée d'un corps rectangulaire de quatre niveaux, et construite en deux phases : une partie ancienne, à laquelle sont venus s'adjoindre deux ailes de la fin du XVI^{ème} siècle (une extension au nord, datée de 1587, une chapelle au sud. Elle est flanquée d'une tour semi-circulaire au nord-ouest.
- les bâtiments d'exploitation (remises, granges, ...) qui prolongent le logis au nord-ouest et se retournent à l'ouest et sud, autour d'une grande cour. Ils étaient défendus par deux tourelles circulaires.

Ces bâtiments appartiennent à un propriétaire privé qui en assure la restauration. Ils sont partiellement protégés par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, depuis le 17 février 1997 (maison, façades et toitures des communs avec leurs tours, sol de la cour).

Les bâtiments sont édifiés au sommet d'une petite butte dont les versants, couverts de prairies en bocage ont été inscrits le 2 mai 1946 sur l'Inventaire des sites pittoresques du Rhône.

Ces deux inscriptions assurent, dans de bonnes conditions (limites, emprises), la protection du bâti et de ses abords.

